

CATALOGUE DES FORMATIONS PROPOSEES – SAISON 2018 2019

Vous trouverez dans ce document l'ensemble des formations proposées par la commission départementale d'arbitrage.

Il s'agit d'une synthèse. Chaque formation est plus précisément spécifiée dans un document particulier.

- **1 - FORMATION AU TITRE D'ARBITRE DEPARTEMENTAL**

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Ouvert à partir de Cadets 2ème année (au 1er septembre 2018), ceinture noire 1er dan (2 possibilités de dérogation : pour les cadets 1ère année au 1er septembre 2018 médaillés départementaux en CJA minimes et/ou pour les ceintures marrons)

DEROULEMENT

*présence aux 2 stages au dojo départemental : samedi 06 octobre 14h30-17h à Bourg de Péage (Salle Vercors) et samedi 19 janvier 2018 (Lieu et Horaires à Définir)

*calendrier d'arbitrage comprenant une liste d'environ 5 compétitions à arbitrer

- **2 - FORMATION AU TITRE DE COMMISSAIRE SPORTIF DEPARTEMENTAL**

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Ouvert à partir de Minimes 2ème année (nés en 2005), ceinture verte minimum

DEROULEMENT

*présence aux 2 stages au dojo départemental : samedi 06 octobre 14h30-17h à Bourg de Péage (Salle Vercors) et samedi 19 janvier 2018 (Lieu et Horaires à Définir)

*calendrier d'arbitrage comprenant une liste d'environ 4 compétitions où il faudra officier à la tenue des tables

- **3 - ECOLE DEPARTEMENTALE DES JEUNES ARBITRES (E.D.J.A)**

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Tous les judokas MINIMES et CADETS : ouvert à partir de minimes 1 (nés en 2006 au minimum). La ceinture verte sera le grade minimum attendu.

Cette dernière a pour objectif de :

- permettre aux jeunes (les minimes et les jeunes cadets) de se former à la fonction d'arbitre tout au long de la saison afin d'obtenir à plus ou moins long terme le titre d'arbitre départemental. Il s'agit d'une étape intermédiaire entre l'arbitrage au sein du club et l'année de formation pour devenir arbitre départemental.

FONCTIONNEMENT POUR LES JEUNES SOUHAITANT INTEGER L'ECOLE DEPARTEMENTALE DES JEUNES-ARBITRES

Cela permet de :

- Apprendre en arbitrant régulièrement,
- Se préparer aux coupes du jeune arbitre,
- Se former afin de s'inscrire ultérieurement à la formation d'arbitre départemental,

Un calendrier annuel avec les dates d'arbitrage (et un horaire prévisionnel) sera fourni aux jeunes.

- **4 – LA COUPE DU JEUNE ARBITRE MINIME (CJA-MINIME)**

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Ouvert 2005-2006

Cette animation MINIMES permettra de sélectionner des jeunes arbitres jusqu'à l'échelon régional. Elle permettra également de désigner le jeune arbitre qui accompagnera la délégation départementale lors de la coupe de France minimes par équipes de département.

- **5 – LA COUPE DU JEUNE ARBITRE CADET (CJA-CADET)**

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Ouvert 2002-2003-2004

Cette animation CADETS permettra de sélectionner des jeunes arbitres jusqu'à l'échelon national